

BUCCARDÉSIEEN

le mag

MARS 2023
N°55



Dossier

Sécurité routière : prudence sur les trottinettes et les vélos

Ma ville

Festival Les couleurs
du Plessis – Opus 2023 | 10-11

Éducation et enfance

Lutte contre le gaspillage
alimentaire dans les écoles | 12

Vie des quartiers

Le centre commercial des Hauts
de Saint-Nicolas fête ses 50 ans | 19



Nos qualifications :



Spécialiste des marques de chaudière :



Plomberie

- Installation sanitaire
- Création de salles de bains
- Dépannage
- Inspection caméra
- Dégorgement de canalisations
- Pose et entretien adoucisseur d'eau



Chauffage

- Installation de chaudière fioul / gaz condensation
- Entretien de chaudière
- Ramonage chaudière
- Dépannage



Afin de vous aider à trouver la solution la plus adaptée pour votre habitation, nous pouvons venir gratuitement à votre domicile ou vous accueillir sur rendez-vous dans notre showroom privé dédié au chauffage.

189, boulevard André Brémont • ZAE Saint-Leu / Le Plessis-Bouchard 95320 Saint-Leu-La-Forêt
Stéphane Vue • Tél. : 06 60 45 23 91

Tél. : 01 39 32 96 71 • Email : asvstephanevue@gmail.com • www.societeasv.fr

www.facebook.com/asvstephanevue

Résidence médicalisée Le Grand Clos Le Plessis-Bouchard

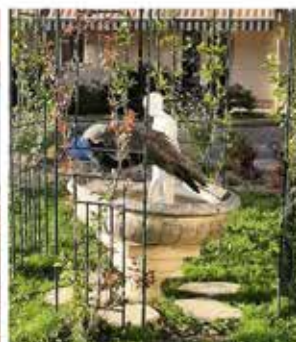
- **Accompagnement chaleureux**
- **Bienveillance**
- **Soins**

> Plusieurs formules d'accueil pour seniors autonomes ou dépendants

- Court et long séjours
- Accueil de jour

> Hébergement

- Chambres individuelles



3 rue Gabriel Péri - 95130 Le Plessis-Bouchard

Tél. : **01 30 72 72 72**

clos-bouchard@ehpad-sedna.fr

sed.na.
FRANCE
L'EHPAD RÉSIDENTIEL



Chères Plessis-Buccardésiennes,
Chers Plessis-Buccardésiens,

Au fil des pages, vous aurez le plaisir de revivre les événements qui ont ponctué la fin d'année dernière et ce début d'année 2023. Des plus jeunes aux plus âgés, chacun a pu profiter des manifestations proposées par les services de la ville. Je pense notamment aux festivités de Noël, au concert caritatif, au partage de la galette avec les seniors. Autant de moments conviviaux et chaleureux encore plus essentiels au cœur de l'hiver.

Place maintenant au Printemps ! Une saison où de nombreuses manifestations, notamment culturelles, sont organisées. Beaucoup de surprises rythmeront nos journées printanières avec le Festival Les Couleurs du Plessis « nuit envoûtante, nuit étincelante » ou encore Plessis en herbe.

Rendez-vous incontournable du mois d'avril, la chasse aux œufs dans notre parc Yves Carric revient, quant à elle, avec une nouvelle formule. Je remercie d'ailleurs, l'engagement des élus et des habitants membres des conseils de quartier qui se mobilisent avec beaucoup de cœur pour vous préparer cet événement.

Nous aurons, je l'espère, le plaisir et l'occasion de nous rencontrer au fil des actions qui sont menées.

Il n'y a pas que dans les grandes villes que les nouveaux modes de déplacements génèrent quelques inquiétudes. C'est pourquoi nous avons cru nécessaire de rappeler, dans notre *Grand angle*, les règles de circulation en vigueur et les actions que nous mettons en place notamment pour nos jeunes et leur sécurité.

Notre action sera toujours animée par la volonté d'améliorer le quotidien de chacun et le bien vivre ensemble.

C'est aussi dans cet esprit que nous engageons une réflexion sur la réduction généralisée à 30km/h de la vitesse autorisée en ville. Je vous invite donc à lire ce dossier spécial sécurité routière et à nous donner votre avis sur ce projet.

L'objectif est simple : mieux connaître vos attentes pour ainsi adapter la décision au plus près de vos préoccupations.

Votre avis est important, je compte sur votre participation !

Enfin, un dernier mot sur la nouvelle formule du magazine municipal, rebaptisé *Buccardésien*, *le mag*. Toujours autant plébiscité par les habitants et véritable mémoire de l'histoire de notre ville, le trimestriel a été totalement relooké. Le comité de rédaction formule le vœu qu'il vous séduise, vous surprenne et vous soit toujours aussi utile.

Bonne lecture à tous !

Éditeur : Mairie du Plessis-Bouchard

Responsable de la publication :
Sylvie Cartier

Direction de la communication :
Lamia Hadjadj

Photo : ville du Plessis-Bouchard - Istock

Illustration : Philippine Sarrot

Conception et réalisation : Hermès
Communication - 01 40 80 22 40

Impression : RAS - Villiers-le-Bel
01 39 33 01 01

Régie Publicitaire : CMP
Sébastien Cadillac - 06 87 55 08 32

Site Internet :
www.ville-le-plessis-bouchard.fr

Dépôt légal : Mars 2023
4 500 exemplaires



sommaire

4-7 retour en images

Vous y étiez : les temps forts

8-9 actualités

Votre magazine se refait une beauté

Signature de la charte bien vieillir en Val-d'Oise

Chasse aux œufs

Plessis en herbe

Refonte des bureaux de vote

10-11 ma ville

Festival Les couleurs du Plessis - Opus 2023

12 éducation & enfance

Restauration scolaire : bilan de l'opération

de lutte contre le gaspillage alimentaire

13 jeunesse & sport

Les élèves de CM1 et CM2 initiés aux échecs

Les classes transplantées

14-17 grand angle

**Sécurité routière : prudence sur les trottinettes
et les vélos**

18 culture

Fête de la Musique et de l'Été

Les rendez-vous culturels

19 vie des quartiers

Association des commerçants

des Hauts de Saint-Nicolas

20 cadre de vie

Zéro phyto, pour une gestion nature du cimetière

21 rencontre

L'Espace René Plouvier : un lieu idéal

pour accueillir les associations et leurs adhérents

22 agenda

Vos prochains rendez-vous

23 pratique - démarches

Les inscriptions scolaires 2023-2024

24 vu sur les réseaux

26 tribunes

retour en images

Esprit de Noël

Les Plessis-Buccardésiens étaient au rendez-vous pour célébrer l'esprit de Noël partout dans la ville grâce aux nombreuses animations proposées tout au long du mois de décembre. Retour sur les festivités au Plessis-Bouchard.



Lancement des illuminations.



Vœux

Monsieur le Maire s'est adressé à ses concitoyens par le biais d'une vidéo qui est postée sur les différents réseaux sociaux de la ville, ainsi que sur le site internet de la ville. Vous pouvez d'ailleurs, toujours la visionner sur ces supports !



Distribution de livres aux écoliers.



Arrivée du Père Noël lors des animations Esprit de Noël.



Spectacle de fin d'année de la Maison de l'Enfance.



Concert caritatif de la Police Nationale.



Distribution de colis festifs aux seniors .



Les enfants des accueils de loisirs ont réalisé de jolies cartes de vœux pour les colis de Noël distribués aux seniors du Plessis-Bouchard.

retour en images



Rencontres musicales

C'est avec enthousiasme que les élèves des écoles primaires se sont retrouvés pour les rencontres chorales lors de 6 mini-concerts. Devant leurs camarades, les enfants de la moyenne section de maternelle au CM2 ont chanté et dansé autour de Noël, du Jazz et des compositions de Julien Joubert. Des moments de plaisir et de partage sous la direction des intervenants musiciens Léa, Alexandra, Widad et Julien. Bravo à tous!



Nuit de la lecture

Frissons et éclats de rire étaient au rendez-vous durant *Histoire d'avoir peur* à l'occasion de la nuit de la lecture avec les bibliothécaires de la médiathèque Jean-d'Ormesson.



Galette des Rois pour les seniors

En janvier dernier, Monsieur le Maire, accompagné de Madame Dercy, élue en charge des Affaires sociales, des Solidarités et de la Petite enfance, accueillait les seniors de la ville pour la traditionnelle galette des Rois. Un beau moment de partage organisé par le CCAS.

Pour l'occasion, 230 habitants étaient présents au centre culturel Jacques Templier.

La Maison de Retraite « le Grand Clos » était bien représentée et comptait notamment une Plessis-Buccardésienne de 103 ans!

Dans une ambiance festive et conviviale, la compagnie « Flashback » a fait danser une grande partie de nos aînés au son de « Vos Années Vinyls ».

Une belle façon de lancer ce début d'année 2023 !



18^e édition du challenge d'escrime

Le challenge André Guillaumie a accueilli 159 tireurs de 22 clubs différents, dont une escrimeuse venue spécialement de Belgique pour l'occasion ! Bravo à Hugo (2^e en M17), Noa (2^e en M15), Romain (1^{er} en M13) et Enzo (3^e en M13) nos petits tireurs Plessis-buccardésiens qui ont décroché le podium !



01 / 02

Concert rock

Le groupe de rock du collège Marie Sklodowska Curie a enflammé la scène du centre culturel Jacques Templier!



04 / 02

Nouveau commerce

Bienvenue à la brasserie - tabac *À la tour de Nesle* située au 2-4 rue Pierre Brossolette. La brasserie a été officiellement inaugurée en février, en présence de Monsieur le Maire, de nombreux élus et d'habitants.



© DAVID NICORAT POUR LE TEAM

FÉVRIER

Construction du gymnase

Après le convoi exceptionnel de 32 mètres de long qui transportait le bois lamellé-collé en épicea, les premiers murs du futur gymnase ont été levés fin janvier et l'ossature en bois est à présent installée.



12 / 02



Salon de peinture et de sculpture

Pour cette 51^e édition, de nombreux peintres et sculpteurs ont été récompensés. Comme chaque année, le salon a remporté un véritable succès.

actualités

Nouvelle maquette

Votre magazine se refait une beauté !

Après plus de 6 ans sans changement, le magazine municipal change d'allure et se modernise. Nouvelle mise en page et nouveau nom, le magazine de la ville du Plessis-Bouchard s'appelle désormais *Buccardésien, le mag*.

Au fil des pages, vous découvrirez une maquette plus aérée et plus rythmée pour une meilleure lisibilité. Si sur le fond, l'ambition de la ligne éditoriale demeure inchangée : vous informer en partageant les actualités de la ville, les projets de la collectivité, les bons plans... cette nouvelle version fait résolument la part belle aux photographies et aux habitants. Bonne lecture à tous ! ●



Les animations

Chasse aux œufs : chercher, trouver, croquer !

Samedi 8 avril dès 11h

Avec la participation des Conseils de quartier.



Animation familiale par excellence, la traditionnelle chasse aux œufs change de formule : Partez à la recherche d'œufs cachés dans le parc et échangez votre butin avec de délicieux chocolats offerts par la Municipalité. Parc Yves Carric

Bien-être des seniors

Le Plessis-Bouchard signe la charte « Bien vieillir en Val-d'Oise »

En fin d'année dernière, Gérard Lambert-Motte, Maire du Plessis-Bouchard assistait à la cérémonie de signature officielle de la charte Bien vieillir en Val-d'Oise.



Élaborée par le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA), cette charte met en avant les collectivités territoriales qui montrent un engagement fort pour le bien-être des personnes âgées. En devenant signataire, la ville s'engage à poursuivre ses efforts pour proposer à ses seniors des mesures concrètes dans les domaines de la participation citoyenne, de l'information et de la communication, de la mobilité, de la vie à domicile, de la vie sociale, de la culture et de l'habitat. ●

Parmi les actions menées en faveur des seniors au Plessis-Bouchard :

- Création du Conseil des Aînés
- Portage de repas à domicile
- Service gratuit de transport à la demande les mercredis et jeudis matin
- Distribution de colis gourmands pour les fêtes de fin d'année
- Portage de livres à domicile (par la Communauté d'Agglomération Val Parisis)
- Autres actions : sorties et après-midi dansant...

Plessis en herbe

Samedi 3 juin dès 11h

Le 3 juin prochain ne manquez pas Plessis en herbe, une journée pour profiter de nos espaces verts ! Au programme : pique-nique géant dans le parc, kiosque de l'EMAM, découverte des insectes pollinisateurs... Pour les curieux et les créatifs, des ateliers seront proposés sur le thème des pollinisateurs sauvages. On vous prépare de jolis moments à vivre en famille. Dans le parc Yves Carric et à la coulée verte de la Plaine

Enquête

Statistiques INSEE

L'Institut national de la statistique et des études économiques réalise tout au long de l'année une importante enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Plusieurs foyers Plessis-Buccardésiens sont concernés. Les ménages interrogés seront prévenus individuellement par courrier et informés du nom de l'enquêtrice. Celle-ci sera munie d'une carte officielle l'accréditant.

Plus d'infos : www.insee.fr

Refonte des bureaux de vote du Plessis-Bouchard

La ville du Plessis-Bouchard a procédé à une refonte des bureaux de vote de la commune suite à un arrêté préfectoral. Cette mesure, effective dès le 1^{er} janvier 2023, a pour but d'anticiper la croissance démographique de la ville et par là même celle du nombre d'électeurs dans les années à venir.

Cette refonte se concrétise par deux mesures essentielles:

- l'augmentation du nombre de bureaux de vote qui passe de 7 à 9 bureaux,
- la modification de l'emplacement et du périmètre des bureaux de vote dorénavant repartis sur trois sites:

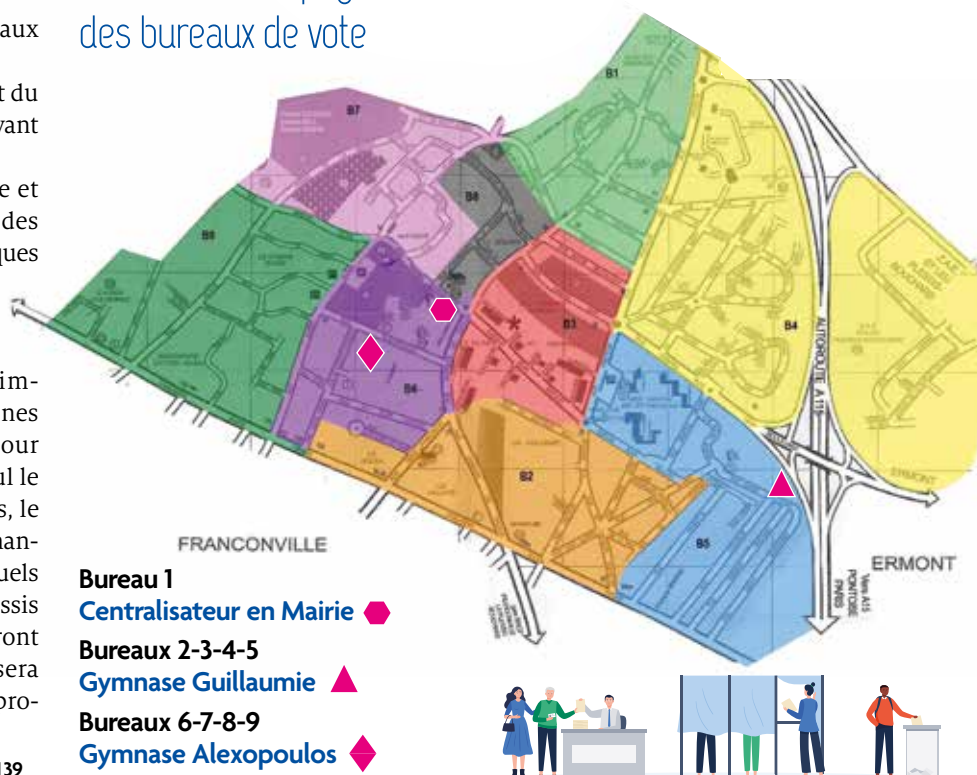
Hôtel de ville, gymnase Guillaumie et gymnase Alexopoulos (suppression des bureaux de vote du centre culturel Jacques Templier).

Une nouvelle carte électorale

La refonte des bureaux de vote va impacter directement toutes les personnes inscrites sur les listes électorales : pour le plus grand nombre d'électeurs, seul le lieu de vote va changer. Pour d'autres, le lieu et le numéro de bureau de vote changeront. Ainsi, le bureau et le lieu auxquels chaque électrice et chaque électeur Plessis-Buccardésiens sont rattachés, figureront sur la nouvelle carte électorale qui sera adressée par courrier postal lors du prochain scrutin. ●

Plus d'informations: Service État-civil - 0134137139
etatcivil.elections@leplessisbouchard.fr

Nouveau découpage des bureaux de vote



- Bureau 1**
Centralisateur en Mairie ●
- Bureaux 2-3-4-5**
Gymnase Guillaumie ▲
- Bureaux 6-7-8-9**
Gymnase Alexopoulos ◆

Espace naturel régional de Boissy

Travaux d'amélioration de la promenade et de préservation des boisements

Divisé en plusieurs poches et traversé par de multiples chemins, le Bois des Aulnaies voit aujourd'hui ses qualités forestières, paysagères et d'usages altérées. Pour proposer aux usagers une promenade aménagée et de qualité, tout en garantissant la régénération naturelle de ce bois, l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France lance des travaux d'aménagement.

Le chantier qui a démarré fin janvier a pour objectif d'améliorer le cheminement piéton principal existant pour y canaliser le public et de matérialiser les entrées du bois.



La première étape va consister à retirer des arbres situés en bordure de l'emprise du futur chemin ; elle sera suivie par le terrassement et la préparation des sols, puis l'installation du mobilier (signalétique, bornes anti intrusion...). L'ensemble

de ces travaux est prévu de se terminer en juin 2023, selon les conditions météorologiques.

Ils seront complétés par des plantations à l'automne : près de 300 arbres (essences forestières et fruitières) et environ 1300 arbustes propices à l'accueil de tout un cortège d'oiseaux seront ainsi respectivement plantés en lisière du bois et aux entrées.

Durant toute la période des travaux, des zones seront temporairement fermées au public. Veuillez à rester sur les chemins autorisés. ●

Plus d'infos: www.iledefrance-nature.fr

ma ville

Le festival Les couleurs du Plessis

« Nuit envoûtante, nuit étincelante » du 11 mars au 21 avril

Pour la cinquième édition, le centre culturel Jacques Templier accueillera quatre grands spectacles, deux conférences, une exposition photo et bien plus encore...

Tour d'horizon de la programmation

SAMEDI 11 MARS - 20h30

L'orchestre de jazz- Panama Swing • Concert jazz
Au programme de cette nuit festive : 8 musiciens et un claquettiste vous séduiront par leurs performances et leur gaîté contagieuse.
L'orchestre vous transportera au son des grands standards de Jazz dans un cabaret festif esprit « Cotton Club* ».



DIMANCHE 19 MARS - 17h

Le TRIO SR9 : Trio de 3 marimbas • Concert de percussion

L'ensemble réinterprète à trois marimbas des œuvres du patrimoine musical, crée des œuvres nouvelles avec des compositeurs et collabore avec des artistes de tout horizon artistique. Dans ce programme spécialement conçu pour le festival Les couleurs du Plessis, vous plongerez dans les atmosphères de la nuit noire, de la nuit paisible et de la nuit éternelle, autour d'arrangements de l'œuvre emblématique de Maurice Ravel, *Gaspard de la Nuit*. Venez découvrir le son et la virtuosité du marimba et plongez dans les atmosphères très marquées de la nuit.

VENDREDI 31 MARS - 20h30

Le cercle de Whitechapel • Pièce de théâtre

Comédie policière : mais qui est Jack l'Éventreur? 1888, Londres. Alors qu'une étrange série de meurtres de prostituées vient de débiter dans le quartier défavorisé de Whitechapel, un membre éminent de la gentry londonienne, Sir Herbert Greville, décide de réunir une équipe d'enquêteurs d'un nouveau genre pour découvrir la vérité. Une comédie policière sur les traces de l'une des plus grandes énigmes criminelles de l'histoire.

VENDREDI 21 AVRIL - 20h30

Les vilaines • Pièce de théâtre musicale

Elles ont tout : la beauté, l'intelligence, la drôlerie, elles savent chanter, jouer, danser, et elles nous font rire en étant... féministes ! Elles sont trois, avec des corps de top models, et une vitalité décoiffante. Bustiers à paillettes, robes de satin, décolletés pigeonnants, elles affichent les codes du music-hall, mais les détournent, et s'en servent pour balancer quelques vérités. Bref, elles démentent les clichés du genre pour faire passer leurs messages via des chansons et des chorégraphies irrésistibles. C'est vraiment très fort, très pro, rodé au millimètre.

Pass festival

Offrez-vous des places individuelles ou un pass festival au tarif très attractif pour découvrir les quatre grands spectacles de cette édition.

Deux possibilités pour réserver :

- via la billetterie en ligne sur ville-le-plessisbouchard.fr,
- au guichet du centre culturel



LES
COULEURS
DU
PLESSIS
le festival
2023

© BERNARD MARTINEZ

© L'INSTANT D'UN REGARD ET XAVIER ROBERT

© BRUNO CASPERINI

Opus 2023



SAMEDI 25 MARS – 18H

Conférence sur l'astronomie

par Emmanuel Beaudouin, conférencier de l'Association Française d'Astronomie, enseignant-chercheur à l'Université de Paris-sud (Orsay)

«101 Merveilles du ciel à avoir vu une fois dans sa vie».

Parmi toutes les merveilles qui parsèment la voûte étoilée, certaines donnent plus particulièrement à s'émerveiller et à comprendre. Nous découvrirons ensemble quelques-uns de ces astres parmi les plus beaux, les plus intéressants ou les plus insolites du firmament. Des paysages lunaires aux anneaux de Saturne, des étoiles colorées aux galaxies lointaines, leur lumière nous éclairera sur notre vertigineux Univers, en même temps qu'elle nous fera rêver.

DIMANCHE 16 AVRIL – 16H

Histoire de l'art

Conférence goûter par Eloïse Le Bozec, médiatrice culturelle

«De l'ombre à la nuit, une histoire de la représentation des scènes nocturnes dans l'histoire de l'art»

Espaces de toutes les peurs et objets de nombreuses croyances, l'évocation religieuse, historique et poétique des ombres et de la nuit semble avoir appartenu à l'histoire des hommes depuis les temps les plus anciens et c'est dans cette perspective que le monde de la création s'est naturellement emparé de la question de sa représentation. Nous aborderons ensemble à la fois l'évolution de ses thèmes et celle de sa plasticité, à travers les époques et les mouvements artistiques, de l'Antiquité à l'œuvre incontournable du peintre français Pierre Soulages.



DU SAMEDI 11 MARS AU SAMEDI 1^{er} AVRIL

Exposition de photographies par le photo club du Plessis-Bouchard « 50 nuances de nuit »

50 photos allant du numérique à l'argentique en passant par les procédés anciens comme de la gomme ou du cyanotype et du Van HicK.

DU MERCREDI 5 AVRIL AU SAMEDI 22 AVRIL

Exposition d'Arts plastiques par les élèves de l'EMAM « Nuits magiques »

Les élèves du cours de dessin peinture de l'EMAM vous proposent leur approche de la nuit en vous présentant leurs œuvres graphiques : que va-t-il surgir du noir ? De la Lune aux lumières des cabarets, tant d'univers possibles...

Hall du centre culturel Jacques Templier

VENDREDI 14 AVRIL À 19H30

Concert de l'EMAM

« Petites musiques de nuit »

À l'orée de la nuit, les musiciens de l'EMAM éclairent l'obscurité à la lumière de leurs instruments pour un concert intimiste dans l'écrin de l'Église Saint-Nicolas. Vents et cordes feront résonner des œuvres de Gaspar Sanz, Jean-Philippe Rameau...

Église Saint-Nicolas



© LINDRICK



Le programme a été distribué dans vos boîtes aux lettres. Il est également consultable en ligne sur le site de la ville : www.ville-le-plessis-bouchard.fr



le mot de l'élue

Sylvie Cartier
1^{ère} adjointe au
Maire en charge
de la Culture,
de l'Animation et de
la Communication

“ La culture et ses ressources infinies doivent nous permettre de tisser du lien, et pour cela nous sommes impatients de vous retrouver pour cette cinquième édition du Festival les Couleurs du Plessis qui se déroulera du 11 mars au 21 avril. Pendant un mois, nous ferons l'éloge de la nuit sous toutes ses formes, à la fois envoûtante, mystérieuse, mais aussi étincelante et mélodieuse. Des spectacles pour tous, exigeants et populaires ! Profitez de cette parenthèse culturelle de qualité pour vous évader, prendre du temps pour vous et pour sortir en famille ou entre amis. Nous vous souhaitons à toutes et tous un excellent festival ! ”

Lutte contre le gaspillage alimentaire au restaurant scolaire : le bilan

Il y a un an débutait la grande opération de lutte contre le gaspillage alimentaire au restaurant scolaire. Retour sur les actions qui ont permis de réduire significativement le gaspillage des denrées.

La première campagne de pesées

Un diagnostic a été réalisé à partir d'une première campagne de pesées qui a eu lieu en février 2022. L'objectif était de mesurer les quantités de déchets alimentaires produits par le restaurant scolaire. Chaque midi, l'équipe Prévention du Syndicat Emeraude, les équipes d'animation, de cuisine et de plonge se sont mobilisées pour trier et peser les déchets des retours d'assiettes et de fin de service en séparant les différentes composantes.

“ Les résultats obtenus étant inférieurs aux moyennes nationales, il a été convenu de se fixer un **objectif de réduction de 10 %** du gaspillage alimentaire, soit atteindre **80,93g de gaspillage alimentaire par convive et par repas** ”

précise **Marie-Pierre Jezéquel**, adjointe au Maire en charge du développement durable et du jumelage.

Le plan d'action :

• Action 1 : formation pour le personnel de cuisine et d'animation

Le personnel de cuisine et d'animation accompagne les élèves tout au long du déjeuner. Ils aident les élèves à manger, apprécier leur repas et passer un moment de détente, sans gaspiller.

“ L'ensemble du personnel est désormais sensibilisé au gaspillage alimentaire et tous se sentent impliqués dans le projet ”

ajoute **Christèle Nespoulous**, conseillère municipale déléguée aux Affaires scolaires et Péricolaires

• Action 2 : éducation au goût

Le but est de faire goûter un aliment nouveau, qui a un goût particulier et/ou qui semble ne pas susciter d'intérêt auprès des élèves.



• Action 3 : faire participer les enfants grâce à des outils ludiques

Le concours antigaspi entre écoles

Deux concours ont déjà été organisés en 2022, les enfants se sont investis et avaient envie de faire gagner leur école.

Les enfants ont bien associé les pesées au concours et sont motivés pour diminuer le gaspillage.

Installation de portions « petites et grandes faims »

Les enfants choisissent entre deux étiquettes : « Faim de loup » ou « Appétit de moineau » au début de la ligne de self. **Le pain est servi à la demande.**

• Action 4 : visites du restaurant scolaire lors de journées portes ouvertes

Explorer la cuisine de l'établissement permet aux élèves de rencontrer le personnel dédié, d'observer leur savoir-faire lors de la préparation des repas et de s'approprier un peu plus le moment du repas.

Le résultat

Les actions mises en place ont permis de mieux adapter les portions à l'appétit des enfants : **le poids moyen d'un plateau a augmenté de 10%**.

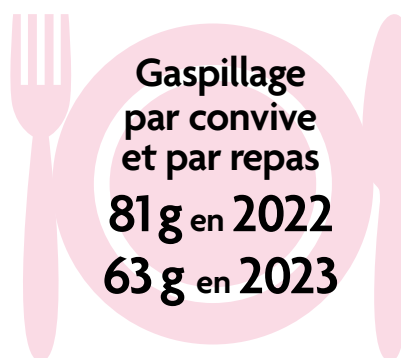
La part de biodéchets consommables est aujourd'hui de **62,76 grammes par convive par repas, dont 2,31 g de pain.**

Lors de la première campagne de pesées, la part de biodéchets consommables était de 89,92 grammes par convive par repas, dont 9,45 g de pain. Soit une **réduction de 30 % du gaspillage alimentaire total** et une réduction de 75 % du gaspillage du pain.

Le gaspillage alimentaire dans le restaurant scolaire du Plessis-Bouchard est donc aujourd'hui inférieur de 48 % à la moyenne nationale (121 g/convive/repas selon l'ADEME) et de 78 % pour le pain (10,4 g/convive/repas).

“ Ces excellents résultats ont été rendus possibles grâce à l'implication forte des élus, du service périscolaire et de l'ensemble du personnel de restauration et d'animation. Sans oublier les enfants qui sont très investis par le sujet ”

précise **Juliette Nedellec**, chargée de mission compostage et biodéchets au Syndicat Emeraude. ●



Les élèves de CM1 et CM2 initiés aux échecs

Depuis le mois de janvier, un projet pédagogique d'initiation aux échecs est proposé dans les écoles élémentaires de la ville.

Objectif : sensibiliser les enfants à la pratique de ce jeu qui mobilise logique, stratégie, rigueur et capacité d'abstraction, tout en facilitant l'apprentissage de la citoyenneté par le respect des règles et d'autrui. Ce nouveau projet, mis en place en ce début année, résulte d'un partenariat entre la ville du Plessis-Boucard, Val parisis échecs et l'Éducation nationale. Il profite à plus de 100 écoliers.

Cet apprentissage, réparti en 10 séances d'une durée de 1 heure, permet de développer des compétences diverses, notamment des capacités intellectuelles telles que la mémoire, le raisonnement logique, la capacité d'abstraction, l'analyse de problème. Ludique, ce jeu plaît également pour son aspect stratégique.

Parce qu'un problème d'échecs s'aborde comme un problème de mathématiques, les CM1 et CM2 initiés à ce sport progressent dans l'analyse des données et la structuration de leur pensée afin d'élaborer un plan d'action.



l'info en +

Une section jeu d'échecs (niveau 1) vient d'ouvrir au Plessis-Boucard !

Les cours sont dispensés les samedis matin à l'Espace René Plouvier.
23 rue Alexopoulos
Plus d'info : info@valparisis-echecs.fr

« Cette pratique permet aussi d'évoluer sur le plan personnel » précise **Pierre Derveaux** adjoint au Maire en charge de la Jeunesse et des Sports.

Les vertus du jeu d'échecs

- Apprendre à gérer son stress face à une prise de décision parfois complexe,
- Rester concentré jusqu'au bout malgré l'excitation de la victoire potentielle qui approche,
- Apprendre à perdre avec élégance et en tirer les conséquences pour progresser.

Ateliers échecs

Pour permettre aux enfants de continuer à pratiquer les échecs et donner envie au plus grand nombre, le club propose des ateliers « grandeur nature » sur un échiquier géant pendant la pause méridienne. ●

Séjour pédagogique

Les classes transplantées

Convaincue de l'indéniable intérêt pédagogique des classes transplantées, la ville du Plessis-Boucard participe financièrement aux voyages organisés par les écoles. C'est dans ce cadre que des élèves de CP, CM1 et CM2 partiront respectivement en séjour à la campagne, aux Gets en Haute-Savoie et en Grande-Bretagne ! Les classes transplantées permettent aux élèves d'effectuer, durant leur scolarité, des séjours encadrés par leur enseignant. Si l'école constitue le lieu d'apprentissage par excellence, les classes transplantées offrent un cadre pédagogique tout à fait privilégié. En effet, elles apportent à chaque enfant une occasion exceptionnelle de se dépasser, de vivre avec les autres et de découvrir un nouvel environnement.

Bon séjour à tous !



grand angle

Les sanctions prévues

Exemples de situations
d'infraction entraînant
une amende forfaitaire :

35 € Non - respect des règles
de circulation ou transport
d'un passager.

135 € Circulation sur un
trottoir ou conduite d'un
EDPM* débridé / tenir en main
son téléphone ou porter des
écouteurs.



*Engins de déplacement personnels motorisés

sécurité routière

La question de la sécurité routière est essentielle et concerne tout un chacun

La sécurité routière a un objectif : réduire année après année le nombre de décès, de blessés et d'accidents sur les routes. Cette ambition implique une mobilisation collective forte et organisée de tous les acteurs concernés (habitants et pouvoirs publics) pour mettre en œuvre une politique de prévention efficace.

Dans ce dossier nous faisons le point sur les réglementations en vigueur, les actions mises en place et les projets de la Municipalité pour répondre à cet objectif et ainsi sécuriser les habitants, jeunes et moins jeunes.

• Sensibiliser aux dangers des nouveaux modes de déplacement,

• Lutter contre les comportements dangereux observés,

• Promouvoir une utilisation responsable et plus sûre de ces engins et de retrouver un usage apaisé des trottoirs pour les piétons, et en particulier les plus vulnérables : personnes âgées, enfants, personnes en situation de handicap, etc. •

Trottinettes électriques

une réglementation pour la sécurité de tous les usagers

Les nouveaux engins de déplacement personnels (EDP) motorisés apportent de nouvelles solutions pour se déplacer au quotidien notamment chez les jeunes. Leur présence est de plus en plus forte dans nos rues et l'espace public d'où la nécessité de rappeler les règles d'utilisation dans l'intérêt de tous.

Les règles pour les EDP motorisés sont essentiellement les mêmes que celles applicables aujourd'hui aux cyclistes, avec certaines spécificités.

• Les utilisateurs d'EDP motorisés doivent adopter un comportement prudent, tant pour leur propre sécurité que celle des autres.

• Il faut avoir au moins 12 ans pour avoir le droit de conduire un EDP motorisé.

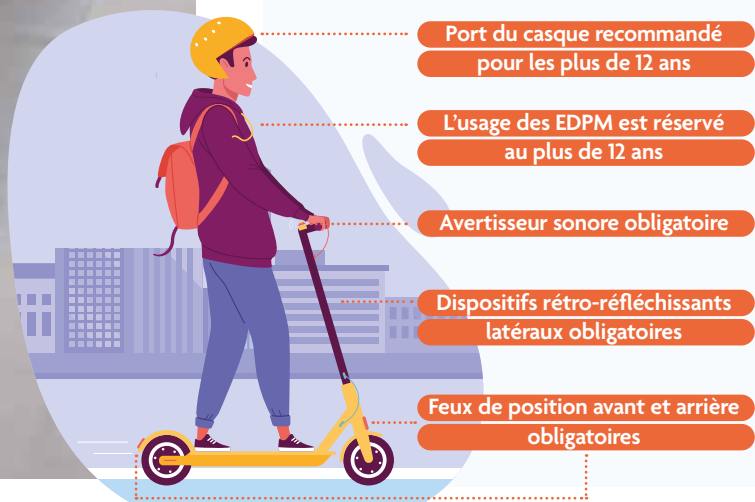
• Le transport de passagers est interdit : c'est un engin à usage exclusivement personnel.

• Il est interdit de porter à l'oreille des écouteurs ou tout appareil susceptible d'émettre du son.

Voies de circulation

• Les EDP motorisés ont l'interdiction de circuler sur le trottoir. Sur les trottoirs, l'engin doit être conduit à la main sans faire usage du moteur.

• Le stationnement n'est possible que s'il ne gêne pas la circulation des piétons. •



“ Les usagers de la trottinette ne sont pas toujours conscients des risques qu'ils encourent, surtout sans le port du casque et à la tombée de la nuit. ”

Précise la coordinatrice départementale de la sécurité routière



Des actions concrètes et un engagement fort de la Municipalité en direction des jeunes

En janvier dernier, tous les élèves du collège Marie Skłodowska-Curie ont bénéficié, d'une opération d'éducation à la sécurité routière, organisée par la ville, en partenariat avec les sapeurs-pompiers Franconville/Le Plessis-Bouchard et la coordinatrice départementale de la Sécurité routière.

Cette intervention, initiée par le conseiller délégué en charge de la Prévention et de la Sécurité a pour but d'aider les jeunes à appréhender les risques routiers.

Les élèves ont tout d'abord été pris en charge par des agents de la Police municipale. Les représentants de la Prévention routière ont ensuite mis à leur disposition de nombreuses ressources pédagogiques sous forme de brochures et supports multimédias.

Chacun a pu poser des questions aux intervenants et des échanges riches ont pu avoir lieu. ●



Les utilisateurs de moins de 12 ans doivent obligatoirement porter un casque

Pneus à bandes latérales réfléchissantes



Élément réfléchissant obligatoire la nuit ou si visibilité réduite
Recommandé le reste du temps

Apprendre les bons réflexes à vélo dès le CM1

À partir du collège, le vélo devient un moyen de transport pour les enfants. Pour minimiser les risques d'accident et devenir un cycliste usager de la route, les enfants doivent être sensibilisés dès l'école primaire. Se positionner dans la circulation, tenir compte de la signalisation, changer de direction... C'est dans ce cadre que la Police municipale en partenariat avec les écoles Saint-Exupéry et Frédéric Gaillardet organise depuis plusieurs années, des journées de prévention routière à vélo pour les élèves de CM1 et CM2.

Ces journées de sensibilisation s'articulent autour de 3 grandes actions :

- rappel des équipements obligatoires et circuit d'apprentissage de la signalétique dans la cour de récréation de l'école Saint-Exupéry et dans le parc Yves Carric,
- les écoliers mettent en pratique leurs connaissances lors du parcours urbain en groupe jusqu'au collège,
- lors de la dernière journée, les enfants réalisent seuls le parcours de l'école jusqu'au collège. •

Cette année les journées de formation et prévention auront lieu :

- 26 et 27 juin ► ateliers
- 29 et 30 juin ► circuits accompagnés des instituteurs
- 6 juillet ► circuit individuel et remise des diplômes de suivi de formation.



Le parcours est balisé par les instituteurs, parents volontaires, agents de la Police municipale et les élus de la ville.



le mot de l'élu

Éric Chaumerliac
Conseiller
municipal délégué
à la Prévention
et à la Sécurité

“ Sollicitée par les riverains et les parents d'élèves sur les comportements à risques des jeunes à trottinettes ou à vélos, la Municipalité a pris l'initiative d'organiser une conférence de prévention aux risques à destination des collégiens et plus tard dans l'année pour les élémentaires. La santé et la sécurité de nos enfants sont nos priorités. Il semble important de demander aux parents d'également prendre leurs responsabilités à nos côtés dans l'éducation routière de nos jeunes. D'autres mesures viendront compléter ces dispositifs très prochainement, toujours avec l'accompagnement de nos policiers municipaux. ”



Le Plessis-Bouchard à 30 km/h : la réflexion est lancée !

La rue n'est pas qu'un axe de circulation, c'est un espace de déplacement, d'échanges et de vie. Les pratiques évoluent, notamment avec un usage de plus en plus important des trottinettes motorisées.

Ce sont ces constats qui ont amené la Municipalité à mener depuis plusieurs semaines une réflexion sur la réduction généralisée à 30 km/h de la vitesse autorisée en ville. Comment améliorer la sécurité en ville pour tous les usagers ? Quelles seraient les conditions de mise en œuvre d'une telle mesure ?... Les services municipaux et les élus évaluent les contraintes réglementaires et techniques ainsi que les incidences.

Plus globalement, la Municipalité souhaite ouvrir la réflexion avec l'ensemble de la population. Car la sécurité est l'affaire de tous ! Le sujet est mis à l'ordre du jour des conseils de quartier : incidences sur la sécurité et les déplacements, modalités selon les axes, prise de conscience... La Municipalité compte sur la pluralité des échanges pour avancer. Enfin, la mesure « ville 30 » sera prochainement soumise à la commission municipale compétente.

« À 50 km/h, on considère que la cohabitation entre piétons, vélos et véhicules motorisés est compliquée, voire dangereuse du fait de la grande différence de vitesse entre les usagers. », argumente Patrick Racine, adjoint au Maire en charge des Travaux et des Transports, ajoutant que « les quelques tronçons d'axes qui resteraient à 50 km/h deviendraient ainsi une exception et non plus la règle ».

Le « 30 km/h » pourrait donc s'appliquer partout où l'activité de la vie locale est prépondérante : à proximité des écoles, dans les rues résidentielles et commerçantes par exemple.

Quels sont les objectifs d'une circulation apaisée par une vitesse réduite ?

- Assurer une meilleure sécurité des usagers les plus vulnérables, en l'occurrence les piétons (en particulier les enfants et les personnes à mobilité réduite) et les cyclistes,
- Réduire le bruit et la pollution de l'air dus au trafic urbain,
- Inciter les citoyens à privilégier les modes doux (marche, vélo...) pour les déplacements de proximité,
- Pacifier la ville et la rendre plus conviviale,
- Développer la vie locale dans les lieux de circulation apaisée : plus l'intensité de la circulation augmente, plus les échanges diminuent pour laisser place à des secteurs où les personnes préfèrent se déplacer en voiture même pour des trajets courts.

Votre avis compte !

Comment conduisez-vous en ville ? Seriez-vous pour une limitation à 30 km/h dans notre ville ?

Envoyez dès à présent vos réponses par mail à communication@le-plessisbouchard.fr ou par courrier à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie. D'autres consultations seront prochainement organisées.

Les rendez-vous de la médiathèque Jean d'Ormesson

Dans le cadre du Festival Les couleurs du Plessis

LECTURE

Samedi 11 mars à 10h30

Oh c'est tout noir!

Mystérieuses histoires et comptines autour de la nuit et du noir

À partir de 2 ans

Entrée libre sur réservation - salle Prévert

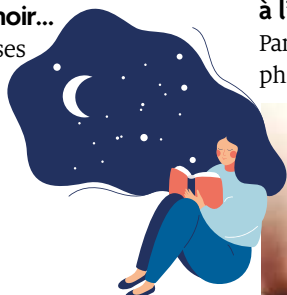
Samedi 15 avril à 15h

Plongeons dans le noir...

Histoires mystérieuses

À partir de 6 ans

Entrée libre sur réservation
salle Prévert



ATELIERS CRÉATIFS

Samedi 1^{er} avril à 10h30

Paysage de nuit... en collage!

Nous vous invitons à composer en famille un paysage en collage avec des formes à découper et à coller sur une feuille noire.

À partir de 4 ans

Entrée libre sur réservation - salle Prévert

Samedi 1^{er} avril à 14h30

Pixel Art

Venez créer votre personnage préféré en perle, façon pixel!

À partir de 8 ans

Entrée libre sur réservation - salle Prévert

CAFÉ-PHILO

La nuit serait-elle propice à l'interrogation philosophique ?

Par Jean Bensimon et Jean-Claude Deguïnes, philosophes



Samedi 15 avril à 10h

La nuit en nous dégageant du tumulte du jour nous incite à la méditation.

Plus encore, en nous dégageant de la vision du jour à laquelle nous sommes habitués, elle nous fait voir le monde différemment, en change les perspectives. Quelque chose d'inattendu surgit, qui va dans le sens de l'étonnement philosophique. Le regard se renouvelle. Une relation dialectique unit la nuit au jour, l'indefini prépare le fini et l'inconscient le conscient. Aussi pour Hegel c'est seulement au crépuscule que la chouette, oiseau de Minerve, déesse de la pensée, prend son envol. ●

Adultes

Entrée libre sur réservation - salle Prévert

l'info en +

Une bibliographie autour de la nuit, du mystère et de la couleur noire réalisée par vos bibliothécaires sera disponible à la médiathèque.

Médiathèque intercommunale
Jean d'Ormesson

mediathèque.plessis@valparisis.fr
01 34 13 93 89



Fête de l'Été et de la Musique

Appel à candidatures pour les scènes amateurs



À l'occasion de la Fête de l'Été et de la Musique, qui aura lieu **samedi 24 juin prochain**, la ville du Plessis-Bouchard lance un appel à candidatures à destination des chanteurs et/ou musiciens amateurs. Depuis plusieurs années, la ville encourage la pratique non professionnelle à travers l'accueil de groupes de musique amateurs locaux. Cette année, la scène sera ouverte aux amateurs de 16h30 à 20h en ouverture de la soirée musicale et festive à 21h. Si vous êtes partants, faites-nous part de vos propositions musicales. Il vous suffit de remplir la fiche d'inscription que vous trouverez sur notre site internet, et de nous la retourner au plus tard le 31 mai. ●

Plus d'informations:

 www.ville-le-plessis-bouchard.fr

vie des quartiers

1973-2023

Le centre commercial des Hauts de Saint-Nicolas fête ses 50 ans !

À l'occasion du 50^e anniversaire de la résidence et du centre commercial des Hauts de Saint-Nicolas, les commerçants ont décidé de se réunir en créant leur association : « les entrepreneurs de Saint-Nicolas ».



De gauche à droite, M^{me} Martinez, gérante du salon de coiffure Pourcoiff'hair, M^{me} Chemla, gérante de la pharmacie Pasteur et M^{me} Latit, gérante de la brasserie Le Saint-Nicolas.

Leur but : dynamiser le commerce à l'échelle du quartier et proposer régulièrement des animations aux habitants. Au total, plus de 30 entrepreneurs (commerçants et professionnels de l'immeuble Altis) réunis sous l'impulsion d'un noyau dur d'entrepreneurs engagés de notre ville, autour d'un même projet associatif. Tout au long de l'année, vous redécouvrirez votre centre commercial de proximité grâce à des animations gratuites organisées par les commerçants. ●

Samedi 11 mars de 10h à 14h
Dégustation de crêpes et animations pour toute la famille
Sur le parvis de la résidence des Hauts de Saint-Nicolas
Rue Pasteur - accès libre

Bienvenue à...

L'espace de coworking le six8, situé au 68 chaussée Jules César

Ce nouvel espace de ressources partagées vous offre la possibilité d'allier travail, détente et convivialité ainsi qu'une solution personnalisée à vos besoins. Vous pouvez venir travailler seul, recevoir des clients, organiser des réunions, exposer et créer des événements (Brainstorming, afterwork, atelier...).

Plus d'infos : 06 20 74 06 98

Le gérant, Mathieu Derriennic, accompagné de Monsieur le Maire et de Carine Torossian, adjointe en charge du Développement économique, du Commerce de proximité, du Marché d'approvisionnement et de l'Emploi lors de l'inauguration de l'espace de coworking en janvier dernier.

Vous avez l'âme d'un entrepreneur ?

Vous souhaitez créer votre entreprise ou ouvrir un commerce au Plessis-Bouchard, écrivez-nous : entreprendre@leplessisbouchard.fr en indiquant toutes les informations nécessaires : projet, domaine d'activité, nom du commerce...





Zéro phyto pour une gestion nature du cimetière

Depuis plus de 4 ans, la ville du Plessis-Bouchard n'utilise plus de produits phytosanitaires pour l'entretien de ses espaces verts. Cet engagement zéro phyto est désormais étendu au cimetière de la commune depuis juillet 2022*.

Ce changement s'inscrit dans une démarche globale de protection de l'environnement et de santé ainsi que de sensibilisation sur la question écologique.

Comme les jardins et notre parc, le cimetière, lieu de mémoire et de recueillement, est amené progressivement, en tant qu'espace vert à devenir un véritable élément dans la trame verte urbaine.

Une démarche nature pour notre intérêt

● Pour notre santé et celle de tous les organismes vivants, car la contamination par les pesticides se fait par inhalation et par contact avec la peau.

● Pour la biodiversité, car si les pesticides limitent la repousse des herbes indésirables, ils sont également nuisibles à l'ensemble de la faune et de la flore des cimetières, réduisant drastiquement le nombre d'espèces

les conseils de
M. Michaud,
responsable des services
Espaces verts et Voiries



Arrachez manuellement les herbes indésirables



N'utilisez que des produits naturels respectueux de l'environnement



Privilégiez l'entretien régulier de votre sépulture à l'aide de produits naturels (eau, savon noir, bicarbonate de soude...) et de matériels adaptés à la pierre (éponge, brosse douce, pierre ponce, balayette...)

végétales et animales nécessaires à un environnement sain (abeilles, insectes, escargots, oiseaux etc...).

● Pour l'environnement, car les produits pulvérisés sur les herbes se dispersent involontairement partout, réduisent la fertilité des sols et entraînent la pollution de l'eau en surface et dans les nappes souterraines.

Une nouvelle approche paysagère

Dans un contexte sensible lié à la perte d'un proche, les habitants restent très attentifs à la propreté des lieux. Ainsi, le cimetière a toujours été entretenu avec un soin particulier, ce qui sous-entendait, jusqu'à présent, l'éradication de la moindre « mauvaise herbe » par l'usage des produits phytosanitaires plus couramment connus sous le nom de pesticide.

Le recours à des modes d'entretien alternatifs sans pesticide ne va pas supprimer l'entretien des sites, mais en modifier progressivement l'aspect. ●

*Suite à l'arrêté du 15 janvier 2021 qui étend l'interdiction d'utiliser les pesticides à compter du 1^{er} juillet 2022 aux cimetières.



rencontre

L'Espace René Plouvier un lieu idéal pour accueillir les associations et leurs adhérents

Inauguré en septembre 2022, ce nouvel équipement culturel valorise et favorise les pratiques associatives. Dans ce numéro, nous rencontrons les associations Harmonie et le Photo club du Plessis-Bouchard. Deux associations historiques de la ville qui occupent ces locaux.



Le Photo club du Plessis-Bouchard

Cette association existe depuis plus de 35 ans ! En 1996, Pierre Domas alors président accompagné de Joël Kermanach (en photo) lui donne sa structure actuelle. Depuis près d'un an, l'association est installée dans l'espace René Plouvier où elle accueille une vingtaine de personnes. Les adhérents sont aussi bien des passionnés que des professionnels travaillant dans les différents domaines de la photographie.

Les techniques pratiquées

- Photographie numérique : prise de vue, retouche sur ordinateurs avec l'aide de logiciels de traitement de l'image et impression numérique.
- Photographie argentique : prises de vue, développement des négatifs format 24 x 36 au 4 X 5 inches en passant par le format 120.
- Tirage des négatifs sur papier argentique et mise en valeur des photos en vue d'exposition.
- Photographie ancienne : cyanotype, Vandick, papier salé, platine et palladium et gomme bichromatée, enfin le paradis du chimiste.
- Studio photo : éclairage continu et électronique pour réalisation de nature morte, portrait et nu académique avec important matériel mis à disposition des adhérents.

Le nouveau bureau se compose de la Présidente Tatiana Grouin, du secrétaire Arnaud Bodet et du trésorier Jacques Kermanach.


 Si vous êtes un amateur de photographie argentique ou numérique, n'hésitez pas à les rejoindre et assouvir votre passion : Kermanach.jacky@live.fr / 06 43 71 39 39

Association Harmonie

L'association Harmonie a été créée en 1996. Elle dispense des cours de musique par une autre voie que les conservatoires. Harmonie propose à ses 68 adhérents âgés de 7 à 87 ans, des cours d'instruments et de chants collectifs qu'ils soient débutants ou déjà expérimentés. Elle met l'accent sur la vie associative et donne les moyens à chacun et chacune d'exprimer son potentiel artistique. Contrairement à une méthode d'apprentissage classique, l'enseignement qu'Harmonie propose est personnalisé au niveau et au souhait de chaque élève. Les cours sont dispensés par un musicien professionnel. En plus de l'enseignement de qualité, l'originalité et la convivialité rythment la vie de cette association. Régulièrement des événements sont organisés comme des soirées bœuf, un week-end de séminaire, etc.

Les cours dispensés

- Cours d'instruments : guitare, guitare basse, batterie et piano à partir de 7 ans,
 - Cours de chants,
- Ces cours permettent une découverte ou un approfondissement du chant à plusieurs voix autour d'un répertoire ludique et varié. Ces cours sont animés par une cheffe de chœur professionnelle.
- Spectacle annuel. ●

 Plus d'informations sur Harmonie : www.association-harmonie.com
association.harmonie95@gmail.com / 07 66 32 97 23

sortir

mars-avril-mai 2023

au Plessis



mars

11/03 AU 21/04

FESTIVAL

Les couleurs du Plessis - OPUS 2023

Du 11/03 au 1/04

Exposition photo « 50 nuances de nuit »

Hall du centre culturel Jacques Templier

11/03 /9h30

ENFANCE

La parentelle

Maison de l'enfance

11/03 /10h30

FESTIVAL

Lecture: oh c'est tout noir

Salle Prévert

11/03 /20h30

FESTIVAL

L'orchestre de jazz – Panama swing

Centre culturel Jacques Templier
Salle Jean Vilar

19/03 /11h30

Commémoration Journée Nationale du Souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
Cimetière du Plessis-Bouchard

19/03 /17h

FESTIVAL

Le trio sr9: Ravel influence(s)

Centre culturel Jacques Templier
Salle Jean Vilar

24/03 / 14h30-19h

SOLIDARITÉ

DON DU SANG

Centre culturel Jacques Templier
Salle Jacques Prévert

25 mars /9h30

ENFANCE

La Parentelle

Maison de l'enfance

25/03 /18h

FESTIVAL

Conférence sur l'astronomie: « 101 merveilles du ciel à avoir vu une fois dans sa vie »

Salle Prévert

31/03 /20h30

FESTIVAL

Le cercle de Whitechapel

Centre culturel Jacques Templier
Salle Jean Vilar

avril

1/04 /10h30

FESTIVAL

Ateliers créatifs: paysages de nuit... en collage!

Salle Prévert

1/04 /14h30

FESTIVAL

Ateliers créatifs:

PIXEL ART

Salle Prévert

Du 5/04 au 22/04

FESTIVAL

Exposition d'arts plastiques de l'EMAM: « Nuits magiques »

Hall du centre culturel Jacques Templier

8/04 /9h30

ENFANCE

La Parentelle

Maison de l'enfance

8/04 / 11h

ENFANCE

Chasse aux œufs

Parc Yves Carric

14/04/ 19h30

FESTIVAL

Concert de l'EMAM

« Petites musiques de nuit »
Église Saint-Nicolas

15/04/ 10h

FESTIVAL

Café philo

« La nuit serait-elle propice à l'interrogation philosophique? »
Salle Prévert

15/04/ 15h

FESTIVAL

Lecture

Plongez dans le noir...

Salle Prévert

16/04/ 16h

FESTIVAL

Conférence-goûter:

« De l'ombre à la nuit, une histoire de la représentation des scènes nocturnes dans l'histoire de l'art »
Salle Prévert

21/04 /20h30

FESTIVAL

Les vilaines

Centre culturel Jacques Templier
Salle Jean Vilar

22/04 /9h30

ENFANCE

La Parentelle

Maison de l'enfance

30/04

Journée nationale souvenir de la déportation

Cimetière du Plessis-Bouchard

mai

8/05

Course du Pac 95

Départ devant l'école Saint-Exupéry

8/05

Commémoration du 77^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

Cimetière du Plessis-Bouchard

13/05 / 9h30

ENFANCE

La Parentelle

Maison de l'enfance

13/05 - Akiltour

ÉVÉNEMENT

Journée magique

Centre culturel Jacques Templier

14/05 / 8h-18h

BROCANTE

organisée par l'association des Anciens Combattants
Parc Yves Carric

27/05/ 18h30

DANSE

Spectacle annuel de l'association hip-hop connexion

Centre culturel Jacques Templier

juin

3/06 / 11h-18h

ÉVÉNEMENT

Plessis en herbe

Parc Yves Carric
Coulée verte

HÔTEL DE VILLE

3 bis rue Pierre Brossolette
BP 30029 Le Plessis-Bouchard
95131 Franconville Cédex
Tél. : 01 34 13 71 39

Horaires de la mairie :

Lundi, jeudi et vendredi de 8h 30 à 12h
et de 13h 30 à 18h

Mardi : de 8h 30 à 12h et de 13h 30 à 18h 45

Mercredi : de 8h 30 à 12h 45

 www.ville-le-plessis-bouchard.fr

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra **jeudi 13 avril à 19h** en salle des mariages Hôtel de ville.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La prochaine séance du conseil communautaire se tiendra **mardi 11 avril à 20h** à Frépillon.

NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez d'emménager au Plessis-Bouchard ? N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie mairie@leplessisbouchard.fr pour pouvoir participer à notre cérémonie d'accueil.

MARCHÉ

Les commerçants du marché vous accueillent **les mercredis et samedis de 8h à 13h**.

Le marché est situé au 66, chaussée Jules César.

LE PLESSIS-BOUCHARD RECRUTE

Retrouvez toutes nos offres d'emploi sur www.ville-le-plessis-bouchard.fr dans la rubrique EMPLOI « la mairie recrute ».

LE BUCCARDÉSIEEN

Vous ne recevez pas votre magazine municipal : contactez la société de distribution CHAMPAR au numéro vert (gratuit) 0800 07 12 50.

PHARMACIES DE GARDE

Après 20h, se rendre au commissariat d'Ermont avec votre ordonnance et une pièce d'identité 201, rue Jean Richepin - 01 30 72 66 66.

NUMÉROS D'URGENCES

- SAMU 15
- Police 17
- Pompiers 18
- Police municipale 06 15 37 67 78
- Police mutualisée Val Parisis 06 15 37 67 78
- SOS Médecins 01 30 40 12 12
- SOS vétérinaires 08 36 68 99 33
- Centre antipoison 01 40 05 48 48
- Numéro d'urgence européen 112
- Violences conjugales 39 19
- Non au harcèlement 3020
- Enfance en danger 119

Rentrée scolaire 2023 Pensez aux inscriptions !

Les préinscriptions pour la rentrée 2023-2024 des enfants nés en 2020 se tiendront jusqu'au 24 mars prochain.



Elles ont lieu les lundis, mardis, mercredis matin, jeudis et vendredis en mairie uniquement sur rendez-vous à prendre auprès du Pôle Éducation, Enfance, Jeunesse et Sport : pole.education@leplessisbouchard.fr ou 01 34 13 71 39.

Afin d'organiser au mieux la prochaine rentrée des classes de vos enfants, il est recommandé d'effectuer rapidement les démarches de préinscriptions en mairie ! ●

Liste des documents à fournir le jour du rendez-vous :

- Le livret de famille ou l'acte de naissance,
- La pièce d'identité des parents,
- Le carnet de vaccinations à jour,
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (hors facture téléphonique);
- Le jugement des affaires familiales en cas de séparation ou de divorce.



Inscriptions

Vacances de printemps et d'été

Accueil de loisirs les P'tits Loups et Mille Pattes

Les inscriptions pour les vacances de Printemps sont ouvertes **jusqu'au 26 mars prochain**.

Les inscriptions pour les vacances d'Été se dérouleront **du 8 mai au 4 juin**.

Plus d'infos : pole.education@leplessisbouchard.fr

Toutes les inscriptions s'effectuent sur le portail famille.



INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

Au titre de l'article L. 2121 - 24 du code général des collectivités territoriales : Dans sa séance du 16 février 2023, le Conseil municipal a approuvé l'attribution de la concession de service public d'exploitation du marché d'approvisionnement à la société MANDON SOMAREP et a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer le contrat de concession.

Le Plessis-Bouchard sur les réseaux



Peut-être en avez-vous vu déjà passé dans votre fil d'actualités, voici notre « best nine » comme on les appelle. Il s'agit des neuf publications qui vous ont le plus intéressés en 2022 sur notre page Instagram.



Le compteur des abonnés

Vous êtes de plus en plus nombreux à suivre l'actualité de votre ville sur les réseaux sociaux !



Facebook
2896



Instagram
635



YouTube
197 sur PlessisTV

sam. 8 avril
dès 11h

Parc Yves
Carric



2 espaces pour
petits et grands

Départs décalés

Chasse aux oeufs

Avec la participation des conseils de quartier

Présence d'un adulte obligatoire

En cas de mauvais temps la ville se réserve le droit d'annuler ou de reporter la manifestation

www.ville-le-plessis-bouchard.fr - 01 34 13 71 39   

LA FORCE DE L'ENGAGEMENT POUR LE PLESSIS- BOUCHARD

Nous avons eu connaissance récemment du souhait de l'Inspection académique d'expérimenter la délocalisation de 2 classes de CM2, au sein du nouveau collège Marie Sklodowska Curie, dans le cadre du projet « collège avenir ».

À l'origine, cette idée émane du ministère de l'Éducation Nationale qui souhaite améliorer la liaison entre l'école et le collège. Pour rappel le cycle 3 est constitué du CM1, CM2 et de la 6^{ème}. Deux expérimentations dans notre département sont ainsi à l'étude, l'une à Villiers le Bel et l'autre au Plessis Bouchard.

L'inspectrice de circonscription, qui a connaissance de nos difficultés d'accueil pour les deux prochaines rentrées, a trouvé intéressant de nous présenter ce projet. Celui-ci pourrait en effet permettre de pallier au manque de place dans les structures existantes, dans l'attente de la réhabilitation de l'ancien collège Marcel Pagnol. Le retard pris pour la construction du nouveau collège en raison de la pandémie a repoussé l'ouverture de cette nouvelle école primaire à la rentrée 2025.

La décision finale reviendra toutefois au DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) et non à la municipalité comme nous avons pu le lire sur les réseaux sociaux. L'organisation pédagogique d'une école ou d'un collège ne rentre absolument pas dans les attributions d'une commune.

Dans un esprit d'écoute et de dialogue, Monsieur le Maire a reçu les Présidentes des fédérations des parents d'élèves et a abordé ce sujet. Si cette expérimentation devait se réaliser, la Ville mettrait bien évidemment tout en œuvre pour réunir les meilleures conditions d'accompagnement. Bien qu'un certain nombre de réponses ait déjà pu être apporté aux questions d'ordre organisationnel, quelques points restent à l'étude.

Attendons l'avis de l'Inspection académique pour prendre toutes les dispositions les mieux appropriées.

Une fois encore les réseaux sociaux sont utilisés par certains pour nuire en divulguant de fausses informations.

La Majorité Municipale

ACTION CITOYENNE

Nous discutons ensemble de notre rôle d'élus et force est de constater que celui-ci a toute sa place au sein de notre ville en raison notamment des remontées régulières de vos satisfactions et mais également de vos déconvenues.

Afin de changer de cadre et de sortir du local mis à notre disposition, nous nous sommes réunis, une fois n'est pas coutume, autour d'un repas, pour discuter des dernières nouvelles de notre ville :

« - Alors que penses tu des travaux qui fleurissent partout dans notre ville ?

- tout cela ne me semble pas vraiment maîtrisé: les rues sont en mauvais état, les poubelles collectives débordent, la délinquance ne cesse d'augmenter et nous avons même entendu parler de « car jacking » : que se passe-t-il ?

- Pour les travaux, c'est un ultimatum préfectoral sous peine de ne plus pouvoir maîtriser les permis de construire car nous sommes à 7% de logements sociaux au lieu de 25, et là la préfecture ne laisse plus passer, Ca fait plus de vingt ans qu'on avance pas et pour la délinquance le Plessis n'échappe pas à la règle mais, ici, il est préférable de laisser sous silence et ne surtout pas en parler. »

- Tu as entendu parler de l'ancien collège ? Il paraît que les travaux pour en faire un nouveau groupe scolaire vont être hors de prix.

- mais comment faire autrement que de réhabiliter ce collège ? où scolariser les maternelles et les élémentaires issus des nouveaux logements ? pourquoi les infrastructures locales n'ont-elles pas évoluées en parallèle de la construction des logements ?

Et pourtant on n'en a jamais débattu au Conseil. C'est bizarre non ? »

Bizarre, vous avez dit BIZARRE ?!

Il est du devoir de chacun de s'investir dans le sort de sa ville : nous vous rappelons que les séances du Conseil Municipal sont publiques et que la contribution de chacun permet de faire évoluer les idées ! Vos contributions sont également les bienvenues auprès des conseils de quartier !

L'Opposition

Action Citoyenne

Luigi Nocera – Tiphaine Galtayrie – Régis Pain

LES TEXTES SONT COMMUNIQUÉS PAR CHAQUE LISTE ET NE FONT L'OBJET D'AUCUNE MODIFICATION.



Photo: Lou Breton

Très bons professionnels, à l'écoute de notre projet et disponibles pour mettre en place notre projet rapidement. Nous recommandons grandement cette équipe.

VALERIE

Au top, professionnelle à l'écoute, la vente est prise en main et hop laissez-vous guider par l'équipe Stéphane Plaza, (photos, visite virtuelle...).

MOÏSE

Un relationnel merveilleux, au delà de mes attentes. Une écoute, de bons conseils. Très professionnel.

LAURENCE



stéphaneplaza
immobilier

C'EST LE COEUR QUI PARLE

ESTIMATION GRATUITE

Stéphane Plaza Immobilier Franconville
17 rue Henri Barbusse - 95130 Franconville
Tél : 01 85 11 03 33
franconville@stephaneplazaimmobilier.com
📍 Stéphane plaza immobilier-franconville 📷 @spi_franconville

AVIS DE VALEUR DE VOTRE BIEN OFFERT

iad
ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

Concrétisons ensemble votre projet immobilier

- Réseau de proximité
- Honoraires adaptés
- Large diffusion des annonces
- Recherches personnalisées

Votre **conseillère en immobilier** sur Le plessis-bouchard et ses alentours

Corinne IBERT
07 83 46 92 69
corinne.ibert@iadfrance.fr
iadfrance.fr

Et Corinne IBERT, mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS IAD France immatriculé au RSAC de Pontoise sous le numéro 877884189 (sans détention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS

Pompes Funèbres Marbrerie

Viardot

Organisation d'obsèques
Transport de corps France et étranger
Contrat prévoyance funéraire
Caveaux - Monuments
Inhumation - Crémation - Accès funérarium

243 rue Louis Savoie 95120 Ermont	58 bd Charles de Gaulle 95110 Sannois (face Mairie)
Tél. : 01 34 15 44 83	Tél. : 01 34 11 18 17
N° Habilitation préfectorale : 22-95-0040 N° Orias : 07 029 442	N° Habilitation préfectorale : 22-95-0028 N° Orias : 07 029 442



**POMPES FUNÉBRES
TURPIN**

N°Azur 0 800 772 137
APPEL GRATUIT DÉPUS UN POSTE FIXE

**Urgences décès • Permanence 24h/24 • 7J7
Admission Funéraire**

SERVICES FUNÉRAIRES 01 34 14 37 43
Organisation d'Obsèques • Marbrerie Funéraire - Assurance Obsèques
Pompes Funébres TURPIN



84 rue du Général Leclerc
(Face à l'Église Ste-Madeleine)
95130 FRANCONVILLE
01 34 14 37 43
www.pompesfunebresturpin.com

Parce qu'il est des moments où il faut être certain de pouvoir faire confiance



Société Filloux

Travaux Publics / V.R.D.

01 39 89 21 21



ZI des Cures - 5 avenue des Cures
95580 ANDILLY
<http://fillouxsas.eu>

BMC Le Plessis-Bouchard
Tél. : 01.34.15.48.00
contactplessis@bmc-immobilier.fr

BMC Eaubonne
Tél. : 01.39.59.77.76
contact@bmc-immobilier.fr



BMC
immobilier

www.bmc-immobilier.fr

Une autre idée de l'immobilier...



Vous accompagner est notre priorité !
Toute l'équipe est là pour vous aider à réaliser votre projet.

Estimation gratuite et exhaustive sous 48h